

# RAPPORT D'ACTIVITÉS SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS ANNEE 2021



Communauté de Communes  
Loches Sud Touraine

2 avenue de la Liberté  
7600 Loches  
tél. : 02 47 91 19 20  
accueil@lochessudtouraine.com

## Sommaire

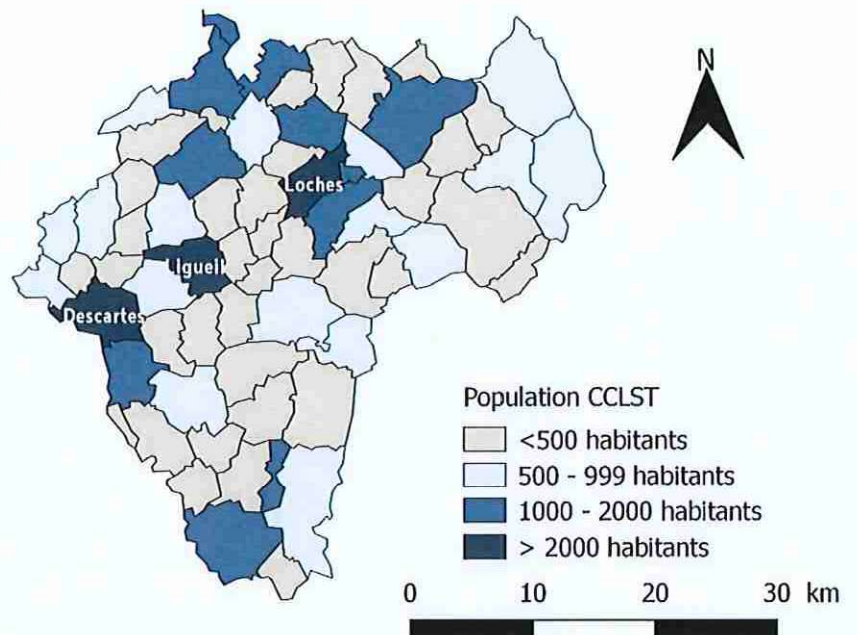
Présentation du territoire.....	3
Chapitre 1 – Faits marquants 2021 .....	4
Harmonisation du mode de financement du service .....	4
AAP CITEO : mise en place de l’extension des consignes de tri.....	4
Demande de subvention ADEME.....	4
Début des travaux de la nouvelle déchèterie à Descartes .....	5
Campagne de tri des mâchefers .....	5
Déchèteries : déploiement de la benne mobilier et renouvellement de caissons .....	5
Régie : renouvellement de matériel .....	6
Difficultés d’approvisionnement liées au COVID 19 .....	6
Centre de tri interdépartemental .....	6
Coopération avec d’autres structures .....	6
Chapitre 2 – L’organisation interne .....	7
Chapitre 3 – La collecte en porte à porte .....	8
Organisation de la collecte .....	8
Résultats 2021 des collectes en porte à porte.....	10
Répartition des matériaux collectés .....	11
La vente des contenants de pré-collecte .....	12
Chapitre 4 – La collecte en points d’apport volontaire .....	12
Organisation de la collecte en points d’apport volontaire .....	12
Résultats 2021 des collectes en PAV .....	13
Chapitre 5 – La collecte en déchèterie .....	14
L’organisation des déchèteries .....	14
Résultats 2021 des collectes en déchèteries .....	16
Chapitre 6 - Le traitement des déchets .....	19
Localisation des unités de traitement.....	19
Nature des traitements.....	19
Répartition des tonnages traités (hors déchèteries) .....	20
Chapitre 7 – Plan local de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.....	20
Evaluation du PLPDMA – Année 2021 .....	20
Actions de prévention et communication .....	21
Chapitre 8 - Budgets et coût du service .....	23
Les dépenses de fonctionnement.....	23
Les recettes de fonctionnement.....	25
La section d’investissement .....	26
Chapitre 9 – Suivis des sites d’enfouissements .....	28
Le site de La Celle-Guenand.....	28
Le site de Chanceaux-près-Loches .....	29
Chapitre 10 – Projets 2022 .....	30
Collecte .....	30
Régie de collecte – site de La Celle Guenand .....	30
Déchèteries .....	30
Prévention des déchets .....	31

## Présentation du territoire

Regroupant au 1<sup>er</sup> janvier 2021 soixante-sept communes, le territoire est globalement homogène dans ses caractéristiques.

Avec plus de 75 % des communes comptant moins de 1 000 habitants et une densité moyenne de 29 habitants/km<sup>2</sup>, le territoire est à forte dominante rurale. Cette caractéristique impacte fortement la gestion des déchets ménagers principalement au niveau de la collecte.

Comptant 51 376 habitants, la population du territoire est en légère baisse (- 0,7% par rapport à 2020),



Répartition de la population (source : INSEE)			
Nombre d'habitants <sup>1</sup>	Nombre de ménages <sup>2</sup>	de Superficie (km <sup>2</sup> )	Densité (hab./km <sup>2</sup> )
51 376	23 905	1 809,5	28.4

<sup>1</sup> Population municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2021 (date de référence statistique du 1<sup>er</sup> janvier 2018)

<sup>2</sup> Ménages : personnes occupants un logement en résidence principale

## Chapitre 1 – Faits marquants 2021

### Harmonisation du mode de financement du service

En matière de financement de la compétence déchets ménagers, deux modes de financement différents subsistaient sur le territoire de Loches Sud Touraine depuis la fusion des intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2017 : la REOM (redevance d'enlèvement des ordures ménagères) appliquée sur 21 communes et la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) appliquée sur 46 communes.

La Loi NOTRe impose une harmonisation des modes de financement dans les cinq ans suivant la création d'un nouvel EPCI issu de la fusion de plusieurs entités soit pour Loches Sud Touraine une application de ce texte au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Le conseil communautaire a été sollicité lors de sa séance du 22/10/2020 et s'est prononcé en faveur de la TEOM pour financer la compétence déchets ménagers à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

Un comité de pilotage a été chargé de préparer les modalités de mise en œuvre mais aussi d'harmonisation de ce financement. Ce travail a abouti à la création de 15 zones de perception de TEOM, zones définies en fonction du niveau de service (collecte en porte à porte, point de collecte à moins de 300m ou plus de 300m) et de la commune de résidence.

Le 30/09/2021, le conseil communautaire a validé ce zonage et a opté pour une durée de lissage des taux de TEOM de 10 ans.

Les bureaux d'études Sémaphores et Verdictité ont été retenus dans le cadre d'un appel d'offres afin de conseiller les élus sur le financement futur du service déchets ménagers et le calcul des taux 2022 qui seront votés au printemps 2022.

### AAP CITEO : mise en place de l'extension des consignes de tri

La communauté de communes Loches Sud Touraine fait partie des lauréats 2021 de CITEO pour la mise en place de l'extension des consignes de tri au printemps 2022. Cet appel à projet permettra un soutien économique plus élevé des tonnes d'emballages plastiques lors du déploiement de l'extension des consignes de tri.

Cependant cette sélection est suspendue à 2 conditions que la communauté de communes s'est engagée à respecter en 2022 :

- Apporter des précisions sur le planning de suppression de la caissette encore utilisée à Loches
- Préciser le(s) message(s) principal(aux) diffusé(s) à l'habitant.

### Demande de subvention ADEME

Afin de répondre aux obligations de tri à la source des biodéchets au 1<sup>er</sup> janvier 2024, les élus de la communauté de communes ont fait le choix de réaliser une étude préalable pour déterminer le scénario le plus approprié aux spécificités du territoire.

De ce fait, la communauté de communes a répondu à un appel à projet de l'ADEME pour financer le travail d'un bureau d'études sur ce sujet à hauteur de 70%. La subvention ayant été validée sur le principe, l'étude pourra démarrer au printemps 2022.

## Début des travaux de la nouvelle déchèterie à Descartes



Lors du 1<sup>er</sup> trimestre 2021, le plan de la nouvelle déchèterie de Descartes a été affiné. Sur une surface de 7500m<sup>2</sup>, des voies distinctes pour la circulation des véhicules usagers et des exploitants seront aménagées. La déchèterie sera équipée d'un bâtiment divisé en différentes parties pour l'accueil, le stockage du matériel privé, des espaces dédiés aux déchets électroniques, électriques et toxiques, enfin un espace réemploi sera proposé pour les objets et matériaux réutilisables. Un espace de dépôt de déchets verts au sol est prévu afin de faciliter leur dépôt.

Une succession de benne permettra de trier un maximum de déchets pour limiter les déchets tout venant, ainsi les bois, plastiques, mobiliers, carton, ferraille pourront être valorisés.

Les entreprises ont été retenues dans le courant de l'été et les travaux ont débuté début novembre. L'ouverture est programmée pour le mois de juin 2022.

## Campagne de tri des mâchefers

La société Cyclamen a procédé à l'opération de tri des mâchefers du 29 juin 2021 au 29 juillet 2021.

L'objectif étant de préparer dans les meilleurs standards le mâchefer pour une éventuelle utilisation en technique routière selon la norme NF P 11-300 F61.

Mâchefers traités : 9 255 tonnes soit environ 8 355 tonnes de grave de mâchefer utilisable  
 Ferreux extrait : 0 tonne  
 Non ferreux extrait : 81,86 tonnes



Suite à cette opération, la communauté de Loches Sud Touraine a lancé une consultation pour faire l'analyse chimique de la grave de mâchefer pour valider sa réutilisation en technique routière et la recherche de repreneurs pour évacuer et réutiliser le mâchefer du site de La Celle-Guenand (environ 45 000 tonnes).

Par la suite, un bureau d'études va être mandaté pour réaliser le dossier définitif de cessation d'activité de l'enfouissement du site de La Celle-Guenand.

## Déchèteries : déploiement de la benne mobilier et renouvellement de caissons

6 caissons de 30 m<sup>3</sup> ont été achetés afin de renouveler le matériel trop usagé.

La benne Eco-mobilier a été déployée sur la déchèterie de La Chapelle Blanche Saint Martin.

## Régie : renouvellement de matériel

La benne à ordures ménagères commandée en 2020 a été réceptionnée en février 2021 comme prévu.

La pelle servant à charger le papier a également été changée, une nouvelle pelle a rejoint la régie en juillet pour un montant de 186 000€.

Afin de renouveler le parc de véhicule de collecte, un appel d'offre a été lancé en novembre pour un camion de collecte bi-compartmenté d'un montant d'environ 222 710€ H.T. et une livraison courant 2023.

Le marché à bons de commande conclut avec SULO en 2019 a permis le renouvellement de 16 colonnes à verre et 8 colonnes à papier en 2021.

## Difficultés d'approvisionnement liées au COVID 19

La crise sanitaire a engendré une crise des matières premières ressentie jusqu'au service déchets ménagers. En effet, ESE – fournisseur des bacs roulants - a subi de gros problèmes d'approvisionnement de plastique occasionnant des retards dans la production des contenants de collecte. De ce fait, les délais de livraisons aux particuliers ont été durement impactés au cours de l'année 2021.

## Centre de tri interdépartemental

La construction du centre de tri interdépartemental a elle aussi accusée du retard suite à la crise sanitaire. Ce centre, envisagé pour une capacité de tri de 50.000 tonnes devrait être mis en service à Parçay-Meslay en 2022. Finalement, il ne devrait être opérationnel que début 2024.

Ce projet a été formalisé par la prise de participations dans une société publique locale (SPL) qui a vu le jour le 07 janvier 2019. Les 11 actionnaires de la SPL sont Tours Métropole Val de Loire, la Communauté de communes Loches Sud Touraine, le SIEOM Groupement de Mer, le SMICTOM d'Amboise, la Communauté de communes Touraine Est-Vallées, le Syndicat VALDEM, le SMICTOM du Chinonais, le Syndicat VAL ECO, la Communauté de communes Touraine Vallée de l'Indre, le syndicat SMIRGEOMES, la Communauté de communes Gâtine et Choisilles et Pays de Racan.

En 2021, deux études ont été menées par la SPL : la première sur les gisements de déchets produits par chaque collectivité et la seconde sur le maillage des quais de transferts et, le cas échéant, leur adaptation pour recevoir des camions FMA (Fonds Mouvants Alternatifs) d'une capacité de 93m<sup>3</sup> en remplacement de caissons 30m<sup>3</sup> dans le but de rationaliser le transport des emballages.

## Coopération avec d'autres structures

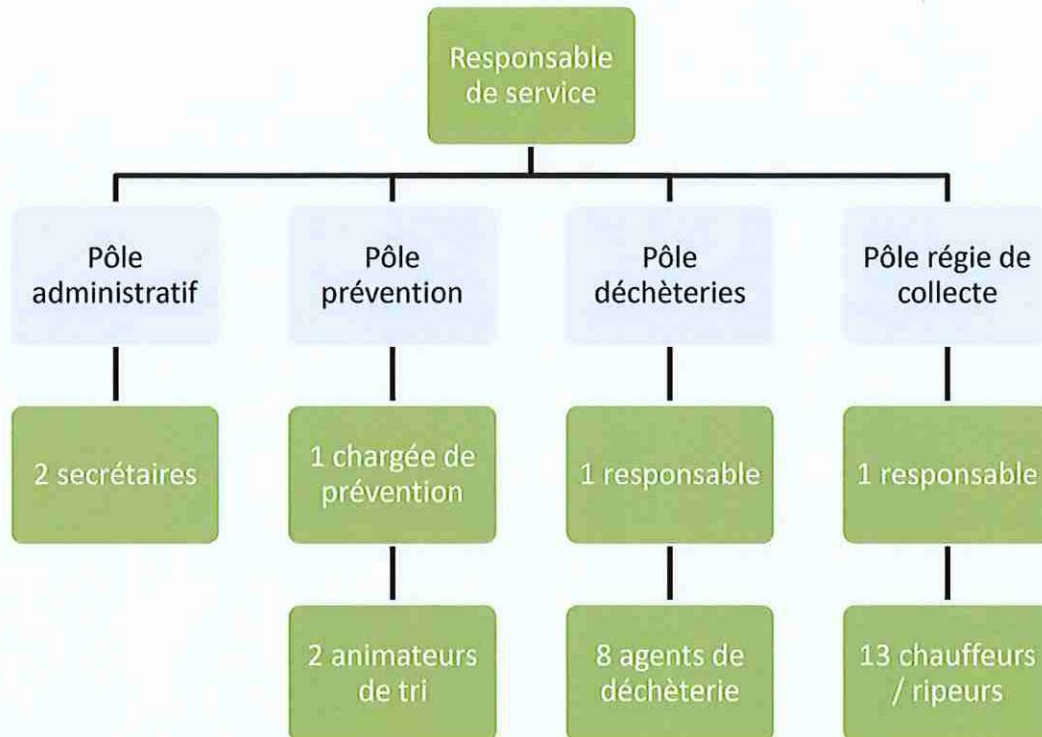
### Touraine Propre

La collectivité est adhérente au syndicat Touraine Propre, créé en 2002, qui a pour mission principale de contribuer à la mise en œuvre du plan régional de prévention et de gestion des déchets. Loches Sud Touraine peut également profiter de temps de concertation et d'échanges d'expérience et s'appuyer sur le syndicat pour la réalisation d'études en vue de la valorisation et du traitement des déchets. Touraine Propre a également une vocation de communication et de promotion de la réduction des déchets à la source sur les territoires concernés.

Ainsi, Touraine Propre a demandé un financement à l'ADEME pour que ses collectivités adhérentes puissent expérimenter le compostage partagé dès 2022.

## Chapitre 2 – L'organisation interne

Le service déchets ménagers est intégré dans la direction de l'Environnement. Il est constitué de 29 agents.



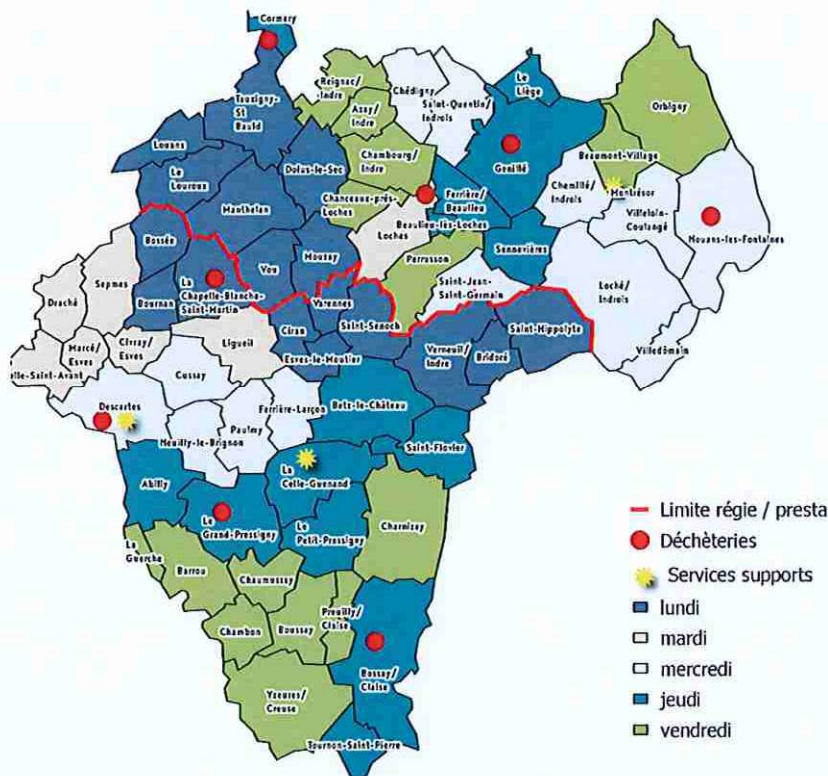
L'année 2021 a été marquée par les départs de Michaël Morel, DGA en charge de l'Environnement, au mois de juin et celui de Xavier Fauvel, responsable du service, en septembre.

Claire Saint-Laurent a rejoint la communauté de communes en novembre au poste de DGA mais le recrutement d'un nouveau responsable de service n'a pas été concluant.

## Chapitre 3 – La collecte en porte à porte

### Organisation de la collecte

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la répartition entre la régie et la prestation est la suivante :



### La collecte en régie

La collecte en régie s'organise avec trois véhicules de collecte de 21 m<sup>3</sup> bi-compartmentés permettant la collecte de deux flux en même temps pour une fréquence de ramassage d'une fois par semaine. Durant la période de juillet-août, un deuxième passage est organisé pour les campings en cas de besoin le lundi.

Les jours de collecte sont les suivants :

JOUR	CIRCUIT A (1 chauffeur, 1 ripeur)	CIRCUIT B (1 chauffeur, 2 ripeurs)	CIRCUIT C (1 chauffeur, 2 ripeurs)
LUNDI	Bournan, Bossée, La Chapelle-Blanche-Saint-Martin	Verneuil-sur-Indre, Saint-Hippolyte, Bridoré	Saint-Senoche, Varennes, Esves-le-Moutier, Ciran
MARDI	Sepmes, Marcé-sur-Esves, Civray-sur-Esves	La Celle-Saint-Avant, Draché	Ligueil
MERCREDI	Paulmy, Cussay, Neuilly-le-Brignon, Ferrière-Larçon	Descartes (centre)	Descartes (les écarts), Balesmes
JEUDI	Tournon-Saint-Pierre, Bossay-sur-Claise	Abilly, Le Grand-Pressigny	Saint-Flovier, Betz-le-Château, La Celle-Guenand, Le Petit Pressigny,
VENDREDI	Chambon, Barrou, Chaumussay, Boussay, La Guerche	Preuilly-sur-Claise, Charnizay	Yzeures-sur-Creuse



EN 2021, LA COLLECTE EN PORTE A PORTE POUR LA REGIE A REPRESENTÉ :

- 4 415 TONNES D'ORDURES MENAGERES (CONTRE 4 369 EN 2020)
- 603 TONNES D'EMBALLAGES (CONTRE 593 EN 2020)
- 102 300 KM PARCOURUS (CONTRE 106 188 EN 2020)

La collecte en prestation

La collecte en prestation s'organise avec **4 bennes de 26T bi-compartmentées, 2 bennes de 19T mono-compartmentées et 1 micro-benne de 3,5T** permettant la collecte de deux flux en même temps pour une fréquence de ramassage d'une fois par semaine.

Le prestataire assure également une collecte spécifique des DNDAE le vendredi dans **le centre-ville et les zones d'activités de la commune de Loches**.

Les jours de collecte sont les suivants :

JOUR	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	Circuit 1 : Louans, Le Louroux, Dolus-le-Sec (30%) Circuit 2 : Manthelan	Circuit 1 : Tauxigny-Saint-Bauld Circuit 2 : Vou, Mouzay, Dolus-le-Sec (70%)
MARDI	Loches : deux secteurs en 26T bi-compartmentés, secteur 19T mono-compartmenté, secteur micro-benne	Loches : secteur en 26T bi-compartmentés
MERCREDI	Circuit 1 : Chédigny, St-Quentin-sur-Indrois Circuit 2 : Nouans-les-Fontaines, Villeloin-Coulangé	Circuit 1 : Chemillé-sur-Indrois, Montrésor, St-Jean-St-Germain Circuit 2 : Marché de Loches, Villedômain, Loché-sur-Indrois,
JEUDI	Circuit 1 : Cormery Circuit 2 : Le Liège, Genillé (60%) Circuit 3 (3,5T) : Cormery, Beaulieu-Lès-Loches, Marché de Cormery	Circuit 1 : Beaulieu-Lès-Loches, Sennevières Circuit 2 : Ferrière-sur-Beaulieu, Genillé, Sennevières
VENDREDI	Circuit 1 : Perrusson, Azay-sur-Indre Circuit 2 : Reignac-sur-Indre, Azay-sur-Indre	Circuit 1 : Orbigny, Beaumont-Village Circuit 2 : Chambourg-sur-Indre, Chanceaux-près-Loches, Azay-sur-Indre
Nuit de jeudi à vendredi	Tournée DNDAE* et cartons professionnels de la commune de Loches	
SAMEDI		Marché de Loches

\*DNDAE : Déchets Non Dangereux des Activités Économiques

EN 2021, LA COLLECTE EN PORTE A PORTE PAR LE PRESTATAIRE A REPRESENTÉ:

- 5 699 TONNES D'ORDURES MENAGERES (CONTRE 5 534 EN 2020)
- 835 TONNES D'EMBALLAGES (CONTRE 768 EN 2020)
- 293 TONNES DE DECHETS D'ACTIVITES ECONOMIQUES (CONTRE 262 EN 2020)
- 51 TONNES DE CARTONS D'ACTIVITES ECONOMIQUES (CONTRE 35 EN 2020)
- 113 287 KM PARCOURUS (CONTRE 121 498 EN 2020)

## Résultats 2021 des collectes en porte à porte

### Evolution de la production d'ordures ménagères (en tonnes)



## LES QUANTITES DE DECHETS PAR HABITANT EN 2021

### Déchets ménagers non valorisables

10 114 tonnes (+2.1% par rapport à 2020)

Après des années de baisse, on note une augmentation des tonnages d'ordures ménagères. Sur le secteur de la régie, cette hausse est de 1%, côté prestation elle est de près de 3%.

196,8 KG/HABITANT

### Evolutions de la production d'emballages ménagers (en tonnes) et du taux de refus



### Emballages ménagers

1 438 tonnes (+5.7% par rapport à 2020)

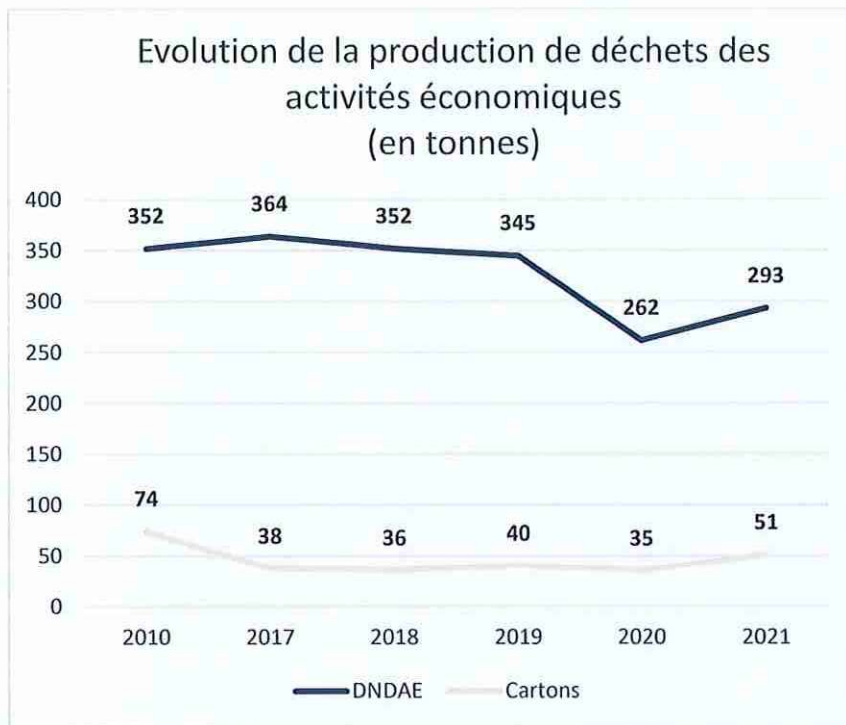
Les tonnages d'emballages continuent d'augmenter, en particulier sur le secteur en prestation qui enregistre une hausse de +8.7% (contre +1.7% sur le secteur en régie)

Cet accroissement est particulièrement marqué au dernier trimestre après la diffusion du nouveau guide du tri à l'ensemble des habitants du territoire.

27.9 KG/HABITANT

Le taux de refus baisse quant à lui de 4 points, diminution qui s'explique là aussi par la publication du nouveau guide du tri en août. Les tonnages de refus ralentissent fortement au dernier trimestre 2021 (30% de refus en janvier 2021 contre 22.7% en décembre 2021)

## La collecte des activités économiques

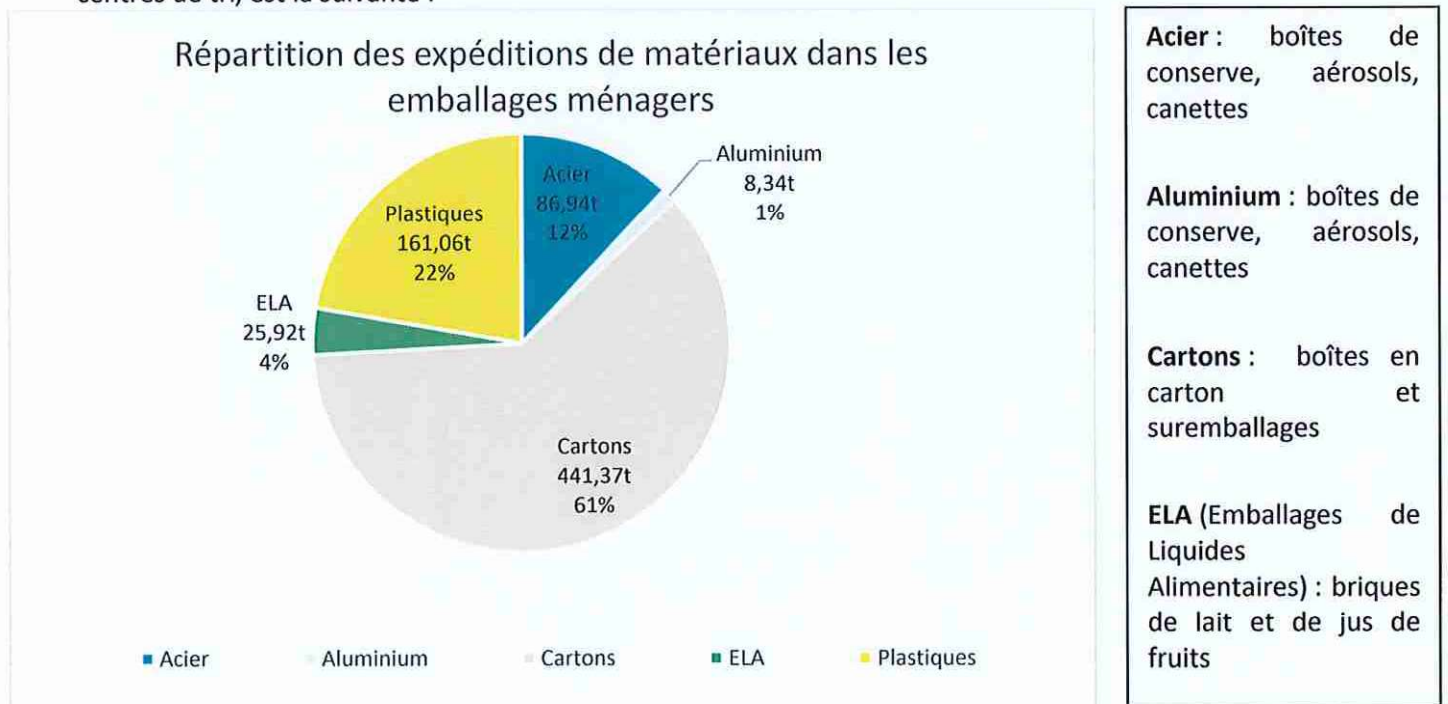


La collecte des déchets d'activités économiques, est réalisée uniquement sur la commune de Loches de façon hebdomadaire. Elle a totalisé 293 tonnes de déchets assimilés (+11.8% par rapport à 2020) et 51 tonnes de cartons (+45% par rapport à 2020) sur l'année 2021.

Les tonnages 2020 ne sont pas représentatifs en raison de la crise sanitaire et de la fermeture de certaines entreprises lors du confinement. On note une reprise sur l'année 2021, les tonnages de DNDAE restent globalement en diminution sur les 5 dernières années. L'augmentation des tonnages de cartons peut s'expliquer par l'abandon de certains contrats de reprise, le carton n'étant plus bien valorisé économiquement les années précédentes à la crise sanitaire.

## Répartition des matériaux collectés

La répartition des matériaux collectés au moyen des sacs et bacs jaunes en 2021, en sortie des centres de tri, est la suivante :



Les tonnages d'aluminium expédiés marquent la plus forte progression avec 13% d'augmentation en 2021. Les tonnages d'acier, de cartons et d'ELA paraissent faibles en comparaison de 2020 mais les dernières expéditions d'environ 20 tonnes chacune ont eu lieu en fin d'année et seront comptabilisées sur 2022.

## La vente des contenants de pré-collecte

Depuis la délibération du Bureau en date du 16 mars 2017, les administrés de l'ensemble du territoire peuvent acheter des bacs roulants et des composteurs à un prix préférentiel. Le bilan de l'année 2021 est le suivant :

	Nombre de bacs vendus		Nombre de composteurs vendus	Montant des commandes (en €)	Montant de la revente (en €)	Contribution de la communauté de communes (en €)
	OM	EM				
2021	948	1095	293	86 746,75	50 780	35 966,75
2020	878	979	248	84 089,64	45 925	38 164,64
2019	636	734	234	47 540,37	33 832	13 708,37
2018	1 129	906	216	99 114,52	45 151	53 963,52
2017	428	364	133	41 328,41	21 677	19 651,41
De 2009 à 2016	2166	2263	1513	222 014,72	126 600	95 414,72

En 2021, les ventes de bacs OM ont progressé de +8%, les ventes de bacs jaunes de +11.8% et les ventes de composteurs de +18% par rapport à 2020. Au total, se sont un peu plus de 1300 foyers qui se sont équipés de bacs ou composteurs sur l'année.

---

## Chapitre 4 – La collecte en points d'apport volontaire

---

### Organisation de la collecte en points d'apport volontaire

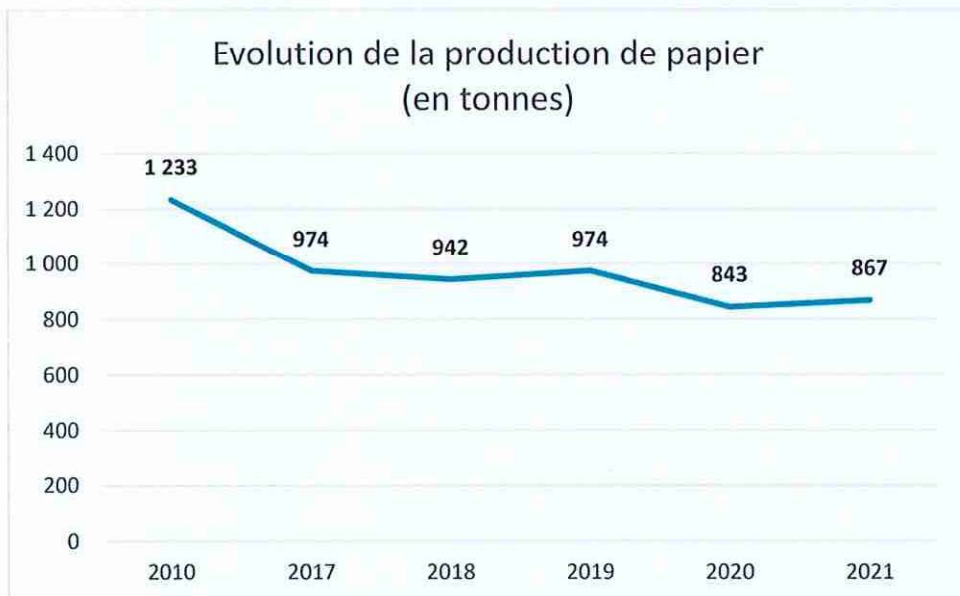
Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'organisation de la collecte des PAV est en régie sur l'ensemble du territoire.

Les points d'apports volontaires (PAV) sont mis en place pour la collecte du verre et du papier en colonnes de 3 ou 4m<sup>3</sup> réparties sur l'ensemble du territoire. Le ramassage s'effectue en CO.5 avec un camion de 26 tonnes équipé d'une grue auxiliaire.

Le parc de PAV est composé de 239 colonnes à verre et 191 colonnes à papier.

## Résultats 2021 des collectes en PAV

### La collecte du verre et du papier



### LES QUANTITES DE DECHETS PAR HABITANT EN 2021

#### Verre

2 471 tonnes (+3.4% par rapport à 2020)

Les performances de verre sont toujours excellentes comparées au niveau national et sont en continuelle augmentation depuis 5 ans.

48 KG/HABITANT

#### Papier et journaux

867 tonnes (+2.8% par rapport à 2020)

On note une légère reprise des tonnages de papier qui enregistrent une hausse d'à peine 3% en 2021. Cependant, les performances de papier restent en deçà de la moyenne nationale.

16.8 KG/HABITANT

### Textile

Des conteneurs spécifiques pour la récupération des textiles, linges de maison, chaussures et maroquinerie sont installés sur une quarantaine de communes à travers le territoire. La collecte est effectuée par différents prestataires pour le compte de l'éco-organisme Re\_fashion en charge du recyclage des textiles.

Nombre de colonnes	Tonnages collectés	Variation par rapport à 2020
45	211	+24%

Les performances de textiles sont en progression constante depuis 2017. En 2021, elles sont de 4.1 kg / habitant, contre 3.5 kg / habitant au niveau national.



## Chapitre 5 – La collecte en déchèterie

### L'organisation des déchèteries

La communauté de communes de Loches Sud Touraine dispose de huit déchèteries réparties sur son territoire.

Elles apportent une solution pour les déchets non collectés en porte à porte et contribuent à l'élimination des dépôts sauvages.

Elles sont gérées en régie sur le haut quai par un ou plusieurs agents.

Loches Sud Touraine a conventionné avec le SMICTOM d'Amboise et la Communauté d'agglomération du Grand Châtelleraut pour permettre l'accès à ses déchèteries pour les habitants des communes de Céré-La-Ronde, Buxeuil, Leugny et Saint Rémy sur Creuse. Il s'agit de conventions payantes (9,69 € / passage en 2021).



Implantation des déchèteries sur le territoire

### Les horaires d'ouvertures

Horaires des déchèteries au 1 <sup>er</sup> janvier 2018						
Horaires d'hiver : du 1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars – Horaires d'été : du 1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre						
Déchèterie	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Bossay-sur-Claise	14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)		14h-17h (18h)	9h-12h30	9h-12h 14h-17h (18h)
La Chapelle-Blanche-Saint-Martin		9h-12h30 14h-17h (18h)		9h-12h30 14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)
Descartes	9h-12h30 14h-17h (18h)		9h-12h30 14h-17h (18h)	14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)
Genillé		9h-12h30		9h-12h30		14h-17h (18h)
Le Grand-Pressigny	14h-17h (18h)		9h-12h30 14h-17h (18h)	14h-17h (18h)		9h-12h30 14h-17h (18h)
Loches	9h-12h30 14h-17h (18h)	14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)
Nouans-les-Fontaines			9h-12h30			9h-12h30
Tauxigny-Saint-Bauld			9h-12h30 14h-17h (18h)		9h-12h30 14h-17h (18h)	9h-12h30 14h-17h (18h)

NB : Les usagers ne sont plus acceptés 15 minutes avant la fermeture des déchèteries

## Les déchets acceptés

Les déchèteries sont prévues pour accepter uniquement certains types de déchets, recyclables pour la plupart.

Tous les déchets seront triés impérativement et déposés par l'utilisateur lui-même dans les contenants respectifs, sous le contrôle de l'agent de la déchèterie.

Les déchets acceptés, dans la limite de 2m<sup>3</sup> par jour afin de limiter le remplissage, dans les bennes sont les suivants :

- Bois
- Cartons pliés
- Encombrants
- Mobiliers
- Métaux/ferraille
- Végétaux
- Déchets « plastiques durs »

Les déchets acceptés, dans la limite de 1m<sup>3</sup> par jour :

- Gravats

Les déchets acceptés, dans la limite de 4 unités par jour :

- Pneus déjantés de voiture (seulement à Loches et Tauxigny)

Les déchets acceptés dans les colonnes sont les suivants :

- Huiles de vidange dans la limite de 20L par jour
- Papiers
- Verres (bouteilles et bocaux sans bouchon ni capsule)
- Vêtements et chaussures

Les déchets ménagers spéciaux (DMS), acceptés sont :

- Les huiles de friture dans la limite de 10L par jour
- Piles

## Les modalités d'accès

Le règlement intérieur des déchèteries a été approuvé le 18 janvier 2017 par le Bureau. Ce règlement a été modifié le 13 septembre 2017 pour permettre la mise en place des cartes d'accès.

- Une carte d'accès est attribuée gratuitement sur demande à chaque foyer et chaque entreprise. Elle permettra l'accès aux 8 déchèteries du territoire,
- La carte d'accès pour les particuliers donne droit à 20 passages par an,
- Un forfait de 10,50€ est facturé aux entreprises par passage dans les limites des volumes indiqués dans le règlement.

Les déchets ménagers spéciaux (DMS) dans la limite de 10 unités par jour, acceptés sont :

- Aérosols
- Tubes fluorescents (néons)
- Batteries
- Peintures et solvants
- Produits phytosanitaires
- Tous déchets toxiques

Les déchets d'Équipement Électrique et Électronique appelés DEEE (OU D3E) dans la limite de 10 unités par jour :

- GEM FROID (Gros Electroménager Froid) : réfrigérateur, congélateur, climatiseur, cave à vins, etc.
- GEM (Gros Electroménager) : lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, cuisinière, four, table de cuisson, radiateurs, etc.
- Ecrans : TV, ordinateur, minitel, écrans plats, ordinateurs portables, etc.
- PAM (Petits Appareils en Mélange) : fer à repasser, radio, grille-pain, balance, appareil photo, outillage électrique, jouet électrique, etc. Sauf les lampes et autres luminaires

Autres déchets acceptés en déchèterie en bac ou container :

- Cartouches d'encre (fax, imprimantes ...)
- Lunettes (seulement à Loches, Tauxigny, Genillé et Nouans-les-Fontaines)
- Capsules Nespresso
- Radiographies (seulement à Bossay-sur-Claise, La Chapelle-Blanche-Saint-Martin, Le Grand Pressigny et Descartes)

Si les premiers tests et essais se sont réalisés dans la fin de l'année 2018. C'est à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 que la carte est devenue obligatoire pour accéder aux déchèteries.

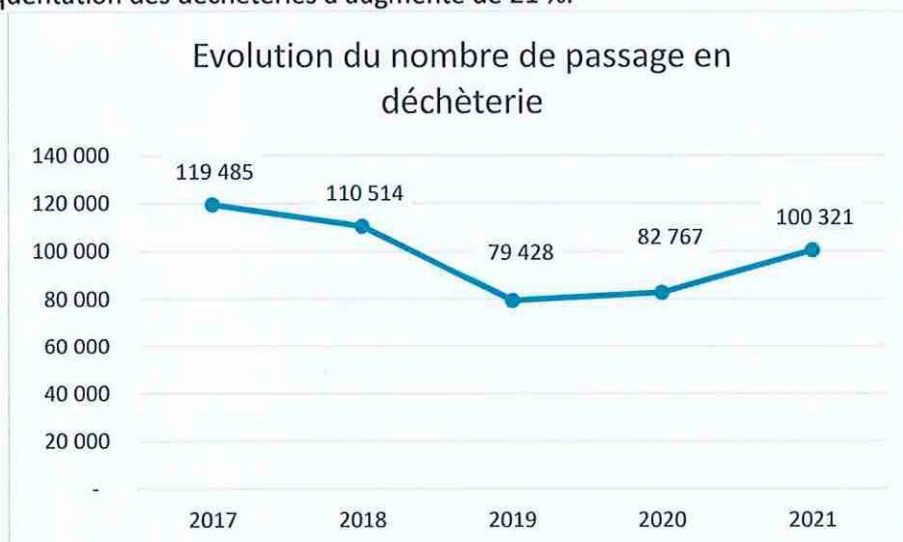
Plus de 20 000 foyers (soit 90% des foyers) sont dotés d'une carte d'accès fin 2021. 570 professionnels payant ont également une carte.

Un questionnaire est envoyé aux usagers à partir du moment où le nombre de passages depuis le 1<sup>er</sup> janvier dépasse 15. En 2021, 391 questionnaires ont été envoyés, 180 ont été retournés au service, permettant d'analyser les besoins en cas de passages nombreux.

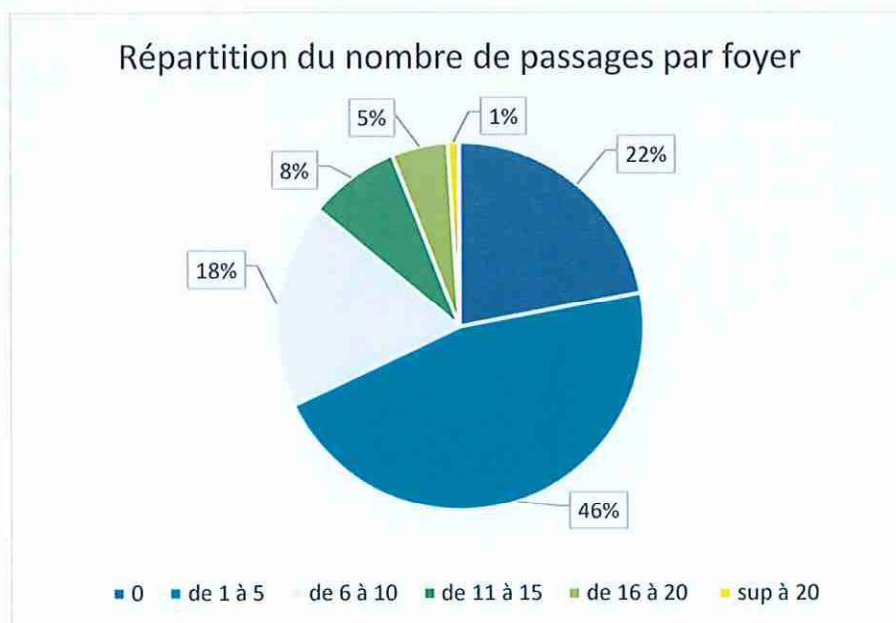
### Résultats 2021 des collectes en déchèteries

#### Fréquentations

En 2021, la fréquentation des déchèteries a augmenté de 21 %.



La répartition du nombre de passages par foyer est la suivante :





## Evolution des tonnages

Les tonnages collectés en déchèteries ont augmenté de 18% par rapport à 2020.



## LES QUANTITES DE DECHETS PAR HABITANT EN 2021

### Déchèteries

13 973 tonnes (+18 % par rapport à 2020)

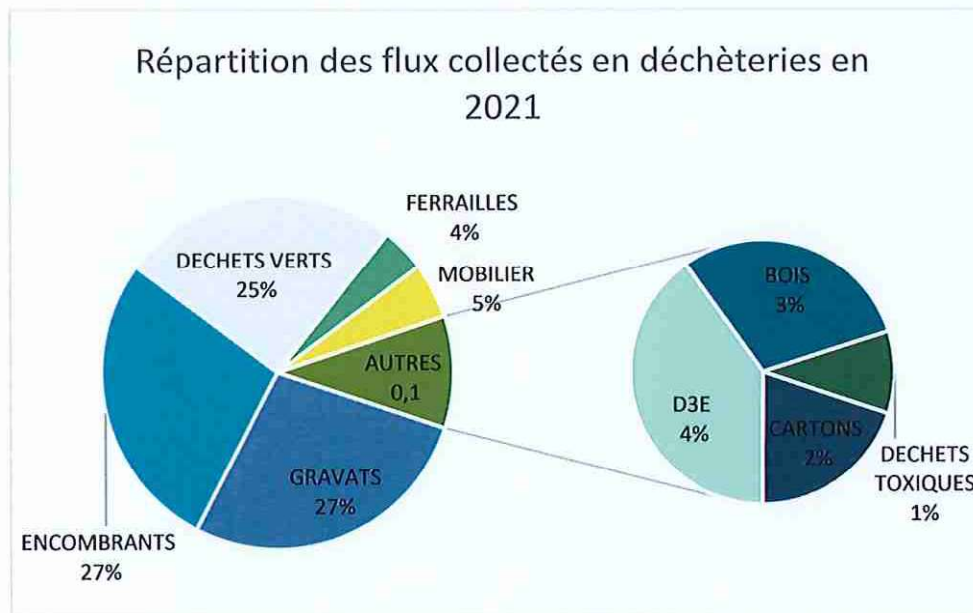
Les trois plus gros apports représentent près de 79% des matériaux traités :

- Les déchets verts : 3 522 t (+18% par rapport à 2020)
- Les encombrants : 3 725 t (+11% par rapport à 2020)
- Les gravats : 3 745 t (+24% par rapport à 2020)

270 KG / HABITANT

CHIFFRES NATIONAUX  
BILAN ADEME 2019

221 kg /habitant en déchèterie



Malgré une augmentation générale du tonnage collecté en déchèteries, le tonnage de tout-venant n'a augmenté que de 11 %. Le déploiement des bennes meubles et une exigence continue par rapport à la qualité du tri explique cette faible hausse.

## Répartition des apports par déchèterie et coûts à la tonne (€/TTC)

		Bossay sur Claise (1)	La Chapelle	Descartes	Genillé	Le Grand Pressigny	Nouans Les Fontaines	Tauxigny	Loches
Fréquentation		8 586	13 634	15 584	5 793	7 237	3 062	9 138	26 816
Évolution par rapport à 2020		+30%	+19%	+18%	+13%	+15%	+21%	+32%	+20%
Déchets verts	Tonnage	350	546	691	127	196	56	301	1 255
	Coût en €/tonne	29,18	32,41	32,20	76,88	32,28	104,15	70,53	55,56
Comparaison tonnage 2020			21%	18%	0%	+16%	81%	12%	+14%
Tout-venant	Tonnage	460	796	606	172	271	94	239	1 088
	Coût en €/tonne	144,60	144,54	144,52	208,63	144,60	208,23	208,20	208,57
Comparaison tonnage 2020		+35%	+11%	+19%	-6%	+12%	-33%	+7%	+11%
Gravats	Tonnage	238	569	865	126	256	63	320	1 309
	Coût en €/tonne	13,23	13,25	13,24	21,91	13,28	21,93	21,92	21,96
Comparaison tonnage 2020		+24%	+13%	+33%	+2%	+17%	+48%	+23%	+28%
Ferraille/ Batteries	Tonnage	65	105	101	37	56	26	26	222
	Recette €/tonne	248,78	247,60	249,18	250,42	245,83	260,36	232,29	267,64
Comparaison tonnage 2020		+4%	-2%	+6%	0%	0%	+10%	-30%	+2%
Bois	Tonnage					140	18	49	256
	Coût en €/tonne					114,43	82,33	87,63	87,47
Comparaison tonnage 2020						+92%	+74%	-10%	+29%
Cartons	Tonnage	36	53	53	27	34	16	27	98
	Coût en €/tonne	286,03	225,79	230,56	170,96	251,56	170,35	170,59	170,85
Comparaison tonnage 2020		+46%	+4%	+32%	+23%	+32%	+113%	+4%	22%
DEEE*	Tonnage	61	88	78	32	46	21	37	179
	Recette €/tonne	78,31	78,31	78,31	78,31	78,31	78,31	78,31	78,31
Comparaison tonnage 2020		+23%	+4%	+4%	+16%	+10%	+28%	+18%	+7%
Mobilier	Tonnage		31	176	56		33	77	353
	Recette €/tonne		44,08	44,08	44,08		44,08	44,08	44,08

<b>Comparaison tonnage 2020</b>					<b>+18%</b>				<b>+31%</b>
<b>DTQD**</b>	<b>Tonnage</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>28</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>15</b>	<b>61</b>
	<b>Coût en €/tonne</b>	<b>397,54</b>	<b>475,05</b>	<b>438,08</b>	<b>719,00</b>	<b>510,23</b>	<b>744,36</b>	<b>356,98</b>	<b>389,69</b>
<b>Comparaison tonnage 2020</b>		<b>-41%</b>	<b>+7%</b>	<b>+12%</b>	<b>+4%</b>	<b>+16%</b>	<b>+30%</b>	<b>+28%</b>	<b>+21%</b>

\* DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques. C'est l'ensemble des appareils électriques qui sont apportés en déchèterie comme les téléviseurs, les congélateurs, les téléphones, ...

\*\* DTQD : Déchets Toxiques en Quantité Dispersé. C'est l'ensemble des déchets toxiques des ménages comme les peintures, les filtres à huiles, ...

(1) Les déchets verts de Bossay-sur-Claise sont stockés sur une plateforme sur le site puis ils sont broyés une fois par an et récupérés par un agriculteur local. L'absence de pont-bascule ne permet pas de connaître le tonnage précis.

## Chapitre 6 - Le traitement des déchets

### Localisation des unités de traitement

Le traitement des déchets pour la communauté de communes de Loches Sud Touraine s'articule en 2020 sur plusieurs sites.

Unité de traitement	Gestionnaire du site	Localisation
Installation de stockage de déchets non dangereux Centre de tri	Société COVED	Chanceaux-près-Loches (37)
Traitement des déchets industriels	Société PROTEC	Nouâtre (37)
Traitement des déchets divers	Société PASCAULT	Descartes (37)
Traitement des déchets verts	Société COMPOGREEN	Descartes (37)
Traitement du verre	Société EVERGLASS	Châteaubernard (16)
Traitement du papier	Société NORSKE SKOG GOLBEY	Golbey (88)

### Nature des traitements

Unité de traitement	Déchets traités	Techniques utilisées
Centre de tri	Emballages ménagers (Em)	Tri manuel sur tapis roulant
Installation de stockage de déchets non dangereux	Ordures ménagères (Om) Encombrants, Gravats	Casier de type classe II avec valorisation du biogaz
Traitement des déchets industriels	Déchets ménagers spéciaux	Élimination et valorisation
Traitement des déchets divers	Ferrailles, Batteries, Cartons	Filière de recyclage
Traitement des déchets verts	Déchets verts des déchèteries	Filière de compostage
Valorisation du verre bouteille	Verre	Filière de recyclage
Valorisation des journaux magazines	Papier	Filière de recyclage

## Répartition des tonnages traités (hors déchèteries)

	Enfouissement (OM + DNDAE + refus de tri)	Traitement des emballages et cartons des AE	Recyclage du verre	Recyclage du papier
Tonnages traités pour le compte de la collectivité	10 769 t	1 490 t	2 471 t	867 t

## Chapitre 7 – Plan local de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

## Evaluation du PLPDMA – Année 2021

n° acti	Actions	Indicateurs	Objectifs 20	Réalisés 20	Taux de réalisation
1,1	Lutter contre les NS	Impression de nouveaux Stop Pub	OUI	OUI	100%
1,2	Promotion du compostage individuel	Nombre de composteurs vendus / an	200	293	147%
		Nombre de participants aux initiations compostage	150	7	5%
		Nombre de personnes sensibilisées lors des marchés / stands / manifestations	200	80	
1,3	Promotion du compostage partagé	Nombre d'aires de compostage partagés installées / an	30	1	3%
		Nombre de communes équipées ou intéressées / an	5	3	60%
1,4	Promotion du réemploi de la réparation	Nombre de cafés réparation organisés / an	10	0	0%
		Nombre de gratifieria organisés / an	5	0	0%
1,5	Amélioration de la qualité du tri	Taux de refus	0,2	0,25	
		Nombre de rencontres organisées / an	15	0	0%
		Nombre d'ambassadeurs de proximité	40	10	25%
1,6	Distribution de poubelles	Nombre de foyers dotés / an	300	ANNULEE	
1,7	Promotion de l'éco-consommation	Nombre d'ateliers organisés / an	20	23	115%
		Nombre de personnes participant aux ateliers	300	740	247%
1,8	Réduction des déchets verts	Nombre de subventions à la location de broyeur / an	50	0	0%
		Linéaires de haies rempochées par de la haie vive / an	2 km	0	0%
1,9	Participation aux événements nationaux	Nombre de participants SERD	100	55	55%
		Nombre de participants « Tous au compost »	50	530	1060%
		Nombre de participants semaine du DD	50	102	204%
		Nombre de chantiers de nettoyage organisés pour l'opération « Nettoyons la Nature »	10	0	0%
1,1	Promotion des couches lavables	Nombre d'ateliers organisés / an	5	0	0%
		Nombre de participants	40	0	0%
1,12	Favoriser l'organisation de chantiers de nettoyage	Nombre de prêts de matériel	20	7	35%
2,1	Création d'un livret d'activités et d'un livret pédagogique pédagogique	Nombre d'établissements sollicitant le service / an	20	9	45%
		Nombre de classes sensibilisées / an	30	25	83%
2,2	Promotion du label éco-école et des défis des écoles et accompagnement des établissements	Nombre d'écoles accompagnées pour l'obtention du label éco-école	5	0	0%
		Nombre d'écoles participant aux défis des éco-organismes	7	Inconnu	
2,3	Lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration collective	Nombre d'interventions de la SEPANT	15	0	0%
		Nombre de communes accompagnées dans la mise en place d'un plan d'action	25	0	0%
2,4	Amélioration de la gestion des déchets dans les ALSH et SJ du territoire	Nombre d'ALSH et SJ communautaires engagés dans la démarche	12	12	100%
		Nombre d'ALSH et SJ non communautaires engagés dans la démarche	10	0	0%

3,1	Réalisation d'un guide de la manifestation éco-responsable	Nombre d'associations accompagnées / an	10	1	10%
3,2	Création d'un éco-label commerçant	Nombre de commerçants accompagnés	+25	0	0%
3,3	Accompagnement des entreprises dans une démarche éco-responsable	Nombre d'entreprises accompagnées	+10	0	0%
3,4	Promotion d'éco-gestes au travail	Nombre de livrets distribués	+200	0	0%
4,1	Favoriser l'éco-exemplarité de la collectivité (ECLIST)	Nombre de sites communautaires engagés dans la démarche	TOUS	Inconnu	
		Nombre de directions engagées dans la démarche			
4,3	Réduction des déchets verts en espaces verts	Nombre de communes engagées	25	0	0%
5,1	Optimisation des collectes en PAV	Dotation en cobnnes verre en PAV/habitants			
		Dotation en cobnnes papier en PAV/habitants			
5,2	Optimisation et sécurisation de la collecte en PAV	Nombre points noirs à supprimer	-60%	-60%	100%
		Nombre de PR à aménager	-60%	-60%	100%
5,4	Optimisation et amélioration de la collecte du centre ville de Loches	Nombre d'utilisateurs des baux sensibilisés			
		Aménagements réalisés et retour des bacs jaunes			
5,7	Création d'une collecte d'encombrants sur RDV	Nombre de collectes sur RDV	75	0	0%
5,8	Etude de mise en place d'une tarification incitative pour les particuliers et les gros producteurs	Réalisation de l'étude	OUI	NON	

## Actions de prévention et communication

### Amélioration de la qualité du tri

- Création et diffusion d'un nouveau guide du tri à l'ensemble des foyers
- Mise à disposition des stop-pub « Loches Sud Touraine » en mairie et sur les sites communautaires

### Promotion de l'éco - consommation



- 658 personnes sensibilisées sur les marchés de Bossay-sur-Claise, Loches, Ligueil, Le Grand Pressigny, Manthelan, Preuilly-sur-Claise et Yzeures-sur-Creuse.
- 8 après midi de sensibilisation sur les bases de loisirs de Chemillé sur Indrois et Descartes

Mise à disposition du public des fiches recettes de produits ménagers ou cosmétiques à faire soi-même. Ces fiches sont également disponibles en téléchargement sur le site internet



### Participation à la Quinzaine du compostage

- 33 photos reçues dans le cadre du concours
- Journée de broyage de déchets verts sur les déchèteries de Genillé et de Nouans-les-Fontaines
- Mise à disposition de compost à la déchèterie de Loches

## Participation à la Semaine Européenne du Développement Durable

- Création des « Olympiades du Développement Durable » mettant au défi les habitants, les enfants des accueils de loisirs et des écoles
- Concours de collecte de piles pour 3 communes avec remise d'un banc public pour la 1<sup>ère</sup> place.
- Organisation de 4 journées de sensibilisation auprès des agents de la Loches Sud Touraine : pique-nique zéro déchet et atelier p'tites recettes
- Tenue d'un stand sur le marché de Loches en collaboration avec l'animatrice du PCAET

## Participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets

- Tenue d'un stand sur le marché de Loches
- 28 animations sur le compostage dans les écoles
- Organisation d'ateliers de fabrication de mangeoires à oiseaux en matériaux de récupération avec les ALSH

## Mouvement #RRRR de Refashion

- Collecte de 264kg de textiles dans le collège privé de Preuilley-sur-Claise pour leur donner une seconde vie

## Animations scolaires et en accueils de loisirs

- 804 élèves sensibilisés au tri, au recyclage et au compostage
- 182 enfants en ALSH et Service Jeunesse ont profité d'une animation



## Sensibilisation en déchèteries

- 36 présences en déchèterie au cours de l'été et de l'automne
- 1413 personnes sensibilisées au tri des encombrants

## Communication numérique

Des messages de prévention, d'information et les actions du service sont également relayés via les canaux numériques suivants :

- Le site internet de la collectivité
- La newsletter « La Quinzaine ! »
- La page facebook de Loches Sud Touraine
- Les mails aux communes

**Au total, les animateurs de tri ont sensibilisé 3 543 personnes au cours de l'année 2021.**

## Chapitre 8 - Budgets et coût du service

Compte tenu des deux modes de financement du service, deux budgets sont établis par Loches Sud Touraine :

- Un budget « Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères » : les recettes des usagers sont perçues par l'intermédiaire de la taxe foncière pour les ex-collectivités de Loches Développement, Montrésor et du Grand Ligueillois,
- Un budget « Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères » : les recettes des usagers sont perçues par l'intermédiaire d'une facture dont le montant varie suivant le nombre de personnes au foyer pour l'ex communauté de communes de La Touraine du Sud.

### Les dépenses de fonctionnement

#### Budget Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Section de fonctionnement : détail des dépenses en €	
Libellé	Mandats émis
011 Charges à caractère général	4 572 152,61
012 Charges de personnel et frais assimilés	719 568,45
014 Atténuations de produits	1 543,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	536 516,15
65 Autres charges de gestions courantes	30 390,61
66 Charges financières	8 029,80
67 Charges exceptionnelles	28 806,50
<b>Total des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2021</b>	<b>5 897 007,12</b>

#### Budget Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Section de fonctionnement : détail des dépenses en €	
Libellé	Mandats émis
011 Charges à caractère général	843 995,40
012 Charges de personnel et frais assimilés	434 087,19
65 Autres charges de gestions courantes	13 259,15
67 Charges exceptionnelles	35 142,44
<b>Total des dépenses de fonctionnement pour l'exercice 2021</b>	<b>1 326 484,18</b>

Le montant annuel TTC (en €) des prestations confiées à des entreprises en contrat pour la collecte et le traitement des déchets ménagers :

Prestations	Société COVED	Société PASCAULT	Société PROTEC	Société COMPOGREEN	Société MEGAPNEU
Collecte des emballages	325 699,89				
Transport des emballages	36 540,99				
Tri des emballages	473 274,00				
Collecte des ordures ménagères	626 893,73				
Transport des ordures ménagères	92 853,50				
Traitement des ordures ménagères	1 193 876,07				
Transport et traitement déchèteries	542 912,76	413 152,38	88 951,83	55 208,01	10 340,08
<b>Total</b>	<b>3 292 050,94</b>	<b>413 152,38</b>	<b>88 951,83</b>	<b>55 208,01</b>	<b>10 340,08</b>

En 2021, les dépenses pour la pré-collecte ont été de :

- Sacs de collecte jaunes : 25 459,92 € à la Société SOCOPLAST
- Bacs de collecte pour la revente à la population : 53 968,80 € à la société ESE Environnement
- Composteurs pour la revente à la population : 11 682,91 € à la société QUADRIA

Liste des contrats et conventions passés par la collectivité

Société	Prestation	Date de fin
COVED SAS	Collecte pour les déchets ménagers en porte à porte	31/12/2024 (mini) ou 2026 (maxi)
COVED SAS	Traitement des déchets ménagers en porte à porte	31/12/2022
COVED SAS	Collecte et traitement pour 4 déchèteries	31/12/2022 (mini) ou 2024 (maxi)
PASCAULT SA	Collecte et traitement pour 4 déchèteries. Collecte et valorisation de la ferraille pour les 8 déchèteries	31/12/2022 (mini) ou 2024 (maxi)
PROTEC SA	Collecte et traitement des déchets toxiques pour les 8 déchèteries	31/12/2022 (mini) ou 2024 (maxi)
Alliapur Megapneu	Convention pour le traitement des pneus en déchèteries	Tacite reconduction
CITEO	Contrat pour l'action à la performance, Condition de soutien pour la collecte séparée des déchets ménagers	31/12/2022
COVED SAS	Reprise des matériaux issus des emballages ménagers collectés en porte à porte	31/12/2022
NORSKE SKOG GOLBEY	Reprise du papier issus de la collecte des points d'apports volontaires	31/10/2023
VERALLIA	Reprise du verre issus de la collecte des points d'apports volontaires	31/12/2022
Eco-systèmes	Collecte séparée des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers en déchèterie	31/12/2026
Recylum	Collecte séparée des lampes et des tubes néons	31/12/2026
EcoDDS	Collecte séparée des déchets diffus spécifiques ménagers	31/12/2024
EcoMobilier	Collecte séparée du mobilier usager	31/12/2023
Corepile	Reprise des piles et des accumulateurs	31/12/2024



## Les recettes de fonctionnement

## Recettes du budget Taxe d'Enlèvement des ordures ménagères

Section de fonctionnement : détail des recettes en €	
Libellé	Titres émis
042 Dotations aux amortissements des subventions	234 993,75
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 558 132,72
73 Impôts et taxes	3 526 094,00
74 Dotations, subventions et participations	574 580,01
76 Produits financiers	0,00
77 Produits exceptionnels	43 517,52
<b>Total des recettes du fonctionnement pour l'exercice 2021</b>	<b>5 937 318,00</b>

## La revente des matériaux

Nom du repreneur	Matériau et soutien	Titre émis en €	Prix moyen rachat matière en €/tonne
<b>Emballage en porte à porte</b>			
Coved négoce	Emballage acier	7 824,60	90,00€/T
Coved négoce	Emballage aluminium	2 668,80	320,00€/T
Coved négoce	Carton d'emballages (5.02)	35 338,09	80,65 €/T
Coved négoce	Emballages plastiques	26 153,10	143,89€/T
Citeo	Soutien aux recyclages des emballages	418 472,41	
<b>Verre et papier</b>			
Saint-Gobain	Verre	45 717,31	15,03€/T
Coved négoce	Papier	68 920,60	70,52€/T
Citeo	Soutien au recyclage du papier	49 396,69	
<b>Déchèteries</b>			
Pascault	Ferrailles et batteries	162 596,25	247,50€/T (ferrailles) 528,36€/T (batteries)
Coved négoce	Cartons (déchèterie)	37 203,92	107,40€/T
Cyclia	Plastiques déchèteries	2 442,40	67,00 €/T
OCAD3E	Soutien D3E	54 106,57	
EcoDDS	Soutien DMS	5 210,52	
Eco mobiliers	Soutien pour le mobilier	39 019,32	

## Recettes du budget Redevance d'Enlèvement des ordures ménagères

Section de fonctionnement : détail des recettes en €	
Libellé	Titres émis
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 414 481,61
74 Dotations, subventions et participations	00,00
76 Produits financiers	00,00
77 Produits exceptionnels	473,89
<b>Total des recettes du fonctionnement pour l'exercice 2021</b>	<b>1 414 955,50</b>

## La section d'investissement

L'ensemble des investissements pour l'année 2021 a été retracé par le budget de la Taxe d'Enlèvement des ordures ménagères.

## Dépenses d'investissement du budget de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

**EQUIPEMENT**

Objet	DEPENSES		
	Réalisé	RAR	Total dépenses
Equipement hors opérations	459 974,17	292 470,00	752 444,17
Avances sur marchés	-		-
Opérations d'équipement	152 478,58	874 000,00	1 026 478,58
<b>TOTAL</b>	<b>612 452,75</b>	<b>1 166 470,00</b>	<b>1 778 922,75</b>

**OPERATIONS FINANCIERES**

	DEPENSES		
	Réalisé	RAR	Total dépenses
Remboursement du capital de la dette (1641)	101 180,05	-	101 180,05
FCTVA	-		-
Affectation du résultat			
<b>TOTAL</b>	<b>101 180,05</b>	<b>-</b>	<b>101 180,05</b>

**DEPENSES ET RECETTES D'ORDRE**

	DEPENSES		
	Réalisé	RAR	Total dépenses
Reprise des subventions (139)(040)	9 684,00		9 684,00
Amortissements immo (040)			
Opérations patrimoniales (041)	-		-
VNC des immo cédées (040)			
Moins values sur cessions (040)	225 129,75		225 129,75
Plus values sur cessions (040)			
<b>TOTAL</b>	<b>234 813,75</b>		<b>234 813,75</b>

<b>TOTAL</b>	<b>948 446,55</b>	<b>1 166 470</b>	<b>2 114 916,55</b>
--------------	-------------------	------------------	---------------------

Les dépenses d'équipement réalisées en 2021 sont déclinées ci-dessous :

- un camion de collecte a été acquis pour 242 631 € dans le cadre des restes à réaliser 2020,

et les dépenses nouvelles ont consisté en l'acquisition :

- d'une pelle sur pneus pour 186 000 €,
- l'achat de 16 colonnes à verre et à 8 colonnes à papier pour 31 342 €,
- de 6 bennes pour les déchetteries pour 31 656 €,
- d'un module sanitaire pour la déchetterie du Grand-Pressigny pour 11 814 €
- et du commencement de la construction de la déchetterie de Descartes pour 109 009 €.

Les opérations financières ont représenté 101 180 € au titre du remboursement du capital de la dette.

### Recettes d'investissement du budget de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Objet	RECETTES AFFECTEES		
	Réalisé	RAR	Total recettes
Equipement hors opérations	-	154 000,00	154 000,00
Avances sur marchés	-		-
Opérations d'équipement	66 000,00		66 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>66 000,00</b>	<b>154 000,00</b>	<b>220 000,00</b>
<i>Emprunt</i>	350 000,00		350 000,00
	416 000,00		570 000,00

#### OPERATIONS FINANCIERES

	RECETTES		
	Réalisé	RAR	Total recettes
Remboursement du capital de la dette (1641)			
FCTVA	84 198,18		84 198,18
Affectation du résultat	-		-
<b>TOTAL</b>	<b>84 198,18</b>		<b>84 198,18</b>

#### DEPENSES ET RECETTES D'ORDRE

	RECETTES		
	Réalisé	RAR	Total recettes
Reprise des subventions (139)(040)			
Amortissements immo (040)	274 402,40		274 402,40
Opérations patrimoniales (041)	-		-
VNC des immo cédées (040)	254 913,75		254 913,75
Moins values sur cessions (040)	-		-
Plus values sur cessions (040)	7 200,00		7 200,00
<b>TOTAL</b>	<b>536 516,15</b>		<b>536 516,15</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 036 714,33</b>	<b>154 000</b>	<b>1 190 714,33</b>
--------------	---------------------	----------------	---------------------

Le FCTVA a représenté 84 198 €.

Un emprunt de 350 000 € a été réalisé.

## Chapitre 9 – Suivis des sites d'enfouissements

### Le site de La Celle-Guenand

L'installation de stockage de déchets non dangereux (I.S.D.N.D.) d'une surface d'environ 12 ha, se trouve encadrée sur trois côtés par des champs cultivés et sur le côté ouest par un bois.

Le site, conformément à l'arrêté préfectoral n°18348 du 22/04/2008 est autorisé à stocker 8 000 tonnes de mâchefers par an provenant de l'IUOM de Saint-Benoît-La-Forêt. La date de prévision de fin d'exploitation était initialement prévue le 31 décembre 2014. Au regard des quantités stockées annuellement, la préfecture avait accepté une prolongation jusqu'au 31 décembre 2018.

De 2002 à 2018, le site était autorisé aux transferts suivants :

- Déchets allant à l'incinération,
- Déchets allant à l'enfouissement,
- Déchets d'emballages ménagers,
- Verre et journaux magazines provenant des points d'apport volontaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le site de La Celle-Guenand ne reçoit plus de mâchefers comme prévu par son arrêté.

Dans le cadre de l'arrêt de l'enfouissement, la communauté de communes de Loches Sud Touraine souhaite intégrer au dossier de cessation d'activité une réutilisation des mâchefers pour plusieurs raisons :

- Environnementale : la réutilisation de près de 45 000 tonnes de matériaux en remplacement du granulats des carrières est une démarche positive dans le cadre d'une politique environnementale globale,
- Financière : la revente des mâchefers et l'économie d'une couverture argileuse du casier permettront une gestion raisonnée du budget pour la réhabilitation et le suivi environnemental du site,
- Paysagère : Le site est situé à proximité une route départementale entre La Celle-Guenand et Ferrière-Larçon. L'impact sur le paysage sera très largement atténué avec l'évacuation de ces mâchefers.

Une première opération de criblage a été effectuée en 2016 (40 000 tonnes criblés). La collectivité a demandé à Burgeap réaliser une campagne d'analyses chimiques en 2019 qui confirme la possibilité d'une valorisation en technique routière selon les prescriptions de l'arrêté du 18/11/2011.

Une seconde campagne de criblage de 9 255 tonnes de mâchefers a eu lieu en 2021.

Le rapport de Cyclamen indique la chose suivante :

- Faible présence de métaux non-ferreux donc recettes plus faibles
- Mauvaise météo diminuant l'efficacité du criblage donc recette plus faible
- Par endroit, le mâchefer brut était mélangé avec de la grave de mâchefer donc une augmentation du coût de production

La société Cyclamen est donc déficitaire sur l'opération. La communauté de communes de Loches Sud Touraine n'aura donc pas de retour financier direct suite à la prestation.

Suite à cette opération, la communauté de Loches Sud Touraine a lancé une consultation pour faire l'analyse chimique de la grave de mâchefer pour valider sa réutilisation en technique routière et recherche

des repreneurs pour évacuer et réutiliser le mâchefer du site (environ 45 000 tonnes au total)

Un bureau d'études va être mandaté pour réaliser le dossier définitif de cessation d'activité de l'enfouissement du site de La Celle-Guenand en intégrant 3 possibilités pour la remise en état post exploitation :

- Aucune sortie de mâchefers
- Sortie d'une partie des mâchefers
- Sortie de la totalité de mâchefers

## Suivi environnemental du site

Les lixiviats sont collectés par 14 puits répartis sur le massif de déchets. Les eaux sont dirigées vers un poste de refoulement qui les achemine jusqu'à la station de traitement.

Le suivi environnemental du site de La Celle-Guenand est effectué par deux structures :

- Suivi de la qualité des eaux souterraines : Société BURGEAP
- Suivi de la station de traitement : SATESE 37

## Le suivi

Le fonctionnement de la station est globalement satisfaisant.

La qualité du rejet est globalement correcte. Lors des analyses réalisées en mars et août, toutes les normes de rejet sont respectées.

La surface de stockage des déchets s'étend sur environ 4 hectares. La station collectant les lixiviats, le débit entrant station est très dépendant de la pluviométrie. Ce débit est important en période humide et est faible (< 1 m<sup>3</sup>/j) en période sèche. Lors des périodes les plus sèches, il n'y a aucun rejet sortie station. Les tests sont alors effectués sur l'effluent de surface, au plus près du point de rejet de la seconde lagune.

Les analyses pour les eaux souterraines se font grâce à deux piézomètres et au bassin d'orage présent sur le site. Le suivi se fait par deux campagnes de prélèvements : une au printemps et une à l'automne.

## Le site de Chanceaux-près-Loches

### Historique et suivi 2021

De 1973 à 1993, ce site, limitrophe du site actuel de COVED à Chanceaux-près-Loches, était le lieu d'enfouissement des déchets de 36 communes du Lochois. Des travaux de réhabilitation ont été menés de 2003 à 2004. A partir de 2004 et conformément à l'arrêté préfectoral du 7 octobre 2004, un programme de suivi a été mis en place pour une période minimale de 30 ans.

Les principales charges de dépenses concernent l'entretien des espaces verts, la maintenance électro mécanique, le suivi environnemental et l'assistance technique.

### Fonctionnement de la station de traitement

Les lixiviats sont collectés par 5 puits répartis sur le massif de déchets. Les eaux sont dirigées vers un poste de refoulement qui les achemine jusqu'à la station de traitement, à l'entrée du site.

La station d'épuration est constituée de 2 lignes de traitement parallèles, composées chacune de 3 bassins : N°1 aération, N°2 décantation et N°3 finitions. L'écoulement est de type gravitaire du bassin N° 1 au N° 2, puis pompage et filtre à sable jusqu'au bassin de finition (N°3).

Enfin, écoulement jusqu'au bassin nord où les eaux sont stockées puis rejetées en milieu naturel pendant la période d'autorisation du 1er novembre au 1er mai.

En complément du bassin des lixiviats, se trouve un bassin des eaux pluviales récupérées par ruissellement.

L'arrêté préfectoral a imposé que 3 piézomètres soient installés sur le site.

Dans le cadre du suivi environnemental, 3 types d'analyses sont réalisées 2 fois par an :

- Eaux pluviales
- Eaux souterraines (prélèvement dans les piézomètres)
- Lixiviats traités

L'ensemble des résultats des analyses sont conformes aux normes de rejet fixées par arrêté préfectoral et le site n'a pas d'incidence défavorable sur l'environnement. Le suivi mensuel des ouvrages (postes et station) est effectué par le service assainissement de Loches Sud Touraine.

Dépenses 2021 pour le suivi environnemental et l'entretien du site

- La société IANESCO pour les analyses des eaux : 2 675,97 € TTC
- Entretien des espaces verts du site par Le Nain Vert : 6 317,86€ TTC
- Suivi technique et électromécanique Service Eau et Assainissement : 2 527,20 € TTC
- Vérifications électriques du site par la société ACANTHE : 288 € TTC.

---

## Chapitre 10 – Projets 2022

---

### Collecte

- Optimisation des tournées / suppression des points noirs
- Réalisation d'une étude préalable à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets

### Régie de collecte – site de La Celle Guenand

- Mise en conformité du marquage au sol
- Bardage du bâtiment de stockage des bacs et composteurs
- Réhabilitation du revêtement en enrobés
- Changement de la grue pour la collecte des PAV
- Reprise de l'électricité du garage et de l'atelier

### Déchèteries

- Ouverture de la nouvelle déchèterie à Descartes
- Mise en place de la filière ECO DDS sur les déchèteries de Nouans-les-Fontaines et Genillé
- Mise en place des filières « Articles de Sport et Loisirs », « Bricolage et Jardin » et « Jeux et Jouets » sur les sites de Descartes et Loches
- Développement du réemploi en partenariat ou non avec des associations, sur les déchèteries

## Prévention des déchets

Le plan local de prévention et de gestion des déchets prévoit en 2022 les actions suivantes :

- Campagne de refus de tri
- Création d'un mémo déchèterie
- Sensibilisation des usagers en déchèteries : déchets verts et tout-venant
- Animations sur les marchés et lieux publics
- Animations dans les établissements scolaires
- Elaboration d'un programme d'actions éco-exemplaires pour Loches Sud Touraine et de ses communes
- Valorisation des déchets verts avec les communes
- Mise en place d'animations locales dans le cadre d'évènements nationaux pour la prévention des déchets
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Analyse du PLPDMA 2019 – 2022 et lancement des concertations pour le prochain PLPDMA